



*Votre avenir, notre priorité*

**Programme en vue des élections communales du  
dimanche 13 octobre 2024**

**GANSHOREN**

*Le 13 octobre prochain, les citoyens seront invités à prendre part à une élection déterminante pour l'avenir de notre commune.*

*Le programme que nous vous présentons ici est le fruit d'un travail collectif intense, basé sur des échanges riches et constructifs. Chaque projet et chaque initiative présentés reflètent les espoirs de 29 candidats, issus de divers horizons, mais unis par une vision commune : celle de bâtir un futur meilleur reflétant au maximum les désirs de toutes et tous.*

*Ce programme politique est ambitieux ET réaliste. Il est forgé par les aspirations de personnes engagées et passionnées, fortes de leurs expériences de vie et professionnelle, et surtout en phase avec le monde dans lequel nous vivons. Un monde en constante évolution, qui nécessite d'adapter nos actions sans solder nos rêves, et qui nous invite à ne pas relâcher nos efforts pour préserver l'essentiel qu'est notre qualité de vie et notre dignité d'être humain.*

*Les projets présentés traduisent des idées concrètes et sont empreints de la réalité du terrain.*

*Nous sommes confiants dans notre capacité à les incarner pour servir au mieux vos besoins.*

*Nous comptons sur votre soutien comme vous pouvez compter sur nous.*

*C'est grâce à vous et avec vous que mieux sera possible.*



**Jean-Paul VAN LAETHEM**  
Tête de liste LB - Liste du Bourgmestre

# Table des matières

1.	GRANDS PROJETS .....	4
2.	PROPRETÉ PUBLIQUE .....	6
3.	SÉCURITÉ - PRÉVENTION - PLAN D'URGENCE .....	8
4.	BUDGET ET FINANCES COMMUNALES .....	10
5.	ADMINISTRATION COMMUNALE ET RESSOURCES HUMAINES - GOUVERNANCE - TRANSPARENCE... ..	11
6.	COMMUNICATION - INFORMATION.....	12
7.	CONTRATS DE QUARTIER - PARTICIPATION CITOYENNE.....	13
8.	ÉDUCATION - FAMILLE - JEUNESSE - PETITE ENFANCE - ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL).....	14
9.	SENIORS .....	15
10.	AFFAIRES SOCIALES ET CPAS .....	16
11.	SANTÉ .....	18
12.	PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE .....	19
13.	SPORT .....	20
14.	ARTS ET CULTURE - VIE ASSOCIATIVE.....	21
15.	FOLKLORE - MÉMOIRE ET PATRIMOINE - COMMÉMORATIONS.....	23
16.	COMMERCE ET ÉCONOMIE LOCALE - ENTREPRENEURS - INDÉPENDANTS .....	24
17.	ANIMATIONS LOCALES ET FESTIVITÉS - MARCHÉS.....	25
18.	EMPLOI .....	27
19.	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - INFRASTRUCTURES PUBLIQUES - URBANISME .....	28
20.	LOGEMENT .....	29
21.	MOBILITÉ - STATIONNEMENT - SIGNALISATION - ACCESSIBILITÉ - TRANSPORTS PUBLICS .....	30
22.	AIR - CLIMAT - EAU - ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS .....	32
23.	BIEN-ÊTRE ANIMAL.....	33
24.	TOURISME .....	35

Visitez notre site internet  
[lb-ganshoren.eu](http://lb-ganshoren.eu)



## 1. GRANDS PROJETS

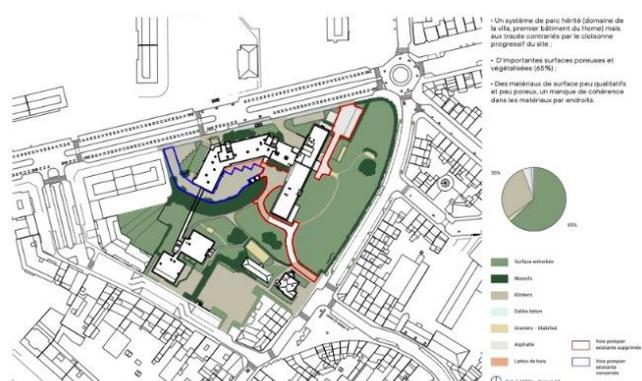


Ces dernières années, plusieurs projets ont été menés par l'équipe de la LB-Liste du Bourgmestre (voir notre bilan sur le site : <https://lb-ganshoren.eu/bilan-balans>). Si certains projets sont déjà en cours de réalisation, notre engagement est de les mener à bien à l'issue des élections communales du dimanche 13 octobre 2024.

Assurer un **meilleur service à la population** en rassemblant les services communaux et du CPAS sur un même site (Masterplan).

### Des qualités de sol inégales et à transformer

Relevé des surfaces et matériaux existants



Poursuivre la rénovation du **commissariat de police**.



Finaliser la rénovation de la maison de repos.



Projet de création d'une **nouvelle crèche** de 21 places et de 2 salles polyvalentes au rez-de-chaussée du projet de Lojega au 200-202, avenue Van Overbeke.



Piloter et mettre en œuvre le **contrat de quartier durable (CQD)** « *Villas de Ganshoren* » pour un montant de 16 millions €, subsidié par la Région bruxelloise.



Construction d'une **nouvelle école primaire communale** sur le site des *Bruyères* comprenant 12 classes de la première à la sixième (ouverture en août 2027).



**Nous comptons donc poursuivre ces réalisations, toujours avec le même dynamisme, pour le bien-être de tous les habitants de notre belle commune.**

## 2. PROPRETÉ PUBLIQUE



*La propreté de nos rues et de nos espaces publics est sans aucun doute l'une des priorités majeures de la prochaine législature. Ces dernières années, force est de constater que la propreté publique est devenue une préoccupation centrale chez les Ganshorenois. Lutter contre la présence de trop nombreux dépôts clandestins, de déchets qui jonchent le sol... constitue un véritable défi. Nous le savons : une commune sale est une commune où se développe également un sentiment d'insécurité. Dès lors, il faut apporter une réponse rapide, adéquate et ferme à la malpropreté.*

- ✓ Au vu du bilan réalisé après une année de test (2023-2024), **revenir à deux collectes par semaine pour les sacs blancs et bleus.**
- ✓ **Appliquer la tolérance zéro en matière de propreté publique** : après un nouveau rappel des mesures en matière de propreté publique (horaires de collecte des déchets, rappel des dispositions en vigueur dans le Règlement général de police...), agir de manière ferme et dissuasive (multiplication d'actions coup de poing, sanctions contre les auteurs d'incivilités, tels les dépôts clandestins, les jets de mégots, les déjections canines, les crachats...). Dit autrement : **rendre Ganshoren à nouveau propre !**
- ✓ **Renforcer le service propreté.**
- ✓ **Envisager les travaux d'intérêt général** comme sanctions contre les incivilités, afin de nettoyer les lieux et les bâtiments qui ont été salis.
- ✓ **Réévaluer le système de poubelles connectées déployées sur le territoire communal** : le cas échéant, remplacer le coût de ces poubelles par le recrutement d'agents communaux actifs en matière de propreté.
- ✓ **Optimiser l'emplacement actuel des poubelles publiques, et envisager leur remplacement par des poubelles à couvercle**, afin de lutter contre les prédateurs (corneilles...) qui éventrent les sacs. Par ailleurs, **réduire le diamètre des orifices** afin d'éviter que les poubelles ne servent à déposer des sacs entiers de déchets ménagers.
- ✓ **Sensibiliser dès le plus jeune âge à la propreté publique** : suivre les équipes du service communal (et/ou régional) de la propreté sur le terrain, les initier au tri sélectif et à la gestion zéro déchets, et les amener à constater la pénibilité du travail de nos ouvriers communaux. Ces rencontres, organisées entre autres en collaboration avec les différents mouvements de jeunesse de la commune, permettront de sensibiliser les participants aux métiers de l'environnement et de la propreté publique.

- ✓ **Réévaluer l'usage des caméras mobiles de surveillance** : le cas échéant, adapter le dispositif d'identification des auteurs d'infraction.
- ✓ **Proposer un service d'enlèvement de déchets de construction et d'encombrants sur le territoire communal** : cette mesure, similaire à ce qui est proposé par l'Agence Bruxelles-Propreté, vise à lutter anticipativement et rapidement contre les dépôts clandestins, tout en maintenant les collectes régulières d'encombrants en des lieux communaux stratégiques (Recypark).
- ✓ **Faire la publicité des différentes possibilités** offertes par l'Agence Bruxelles-Propreté pour **enlever les encombrants** (Recypark Mobiles, collecte des encombrants à domicile...).
- ✓ **Développer une task-force multidisciplinaire** qui veillera à lutter régulièrement contre les dépôts clandestins.
- ✓ **Établir un calendrier annuel de ramassage sélectif ou de dépôt** (piles, huiles, ferraille, électroménagers...).
- ✓ **Travailler étroitement avec la Région de Bruxelles-Capitale afin :**
  - De lancer rapidement une expérience pilote de **consigne de canettes**, et diminuer ainsi les déchets.
  - D'évaluer la possibilité de **rapatrier au niveau communal, le nettoyage des axes régionaux** (Avenue Charles-Quint, Square du Centenaire...).
- ✓ **Étendre le réseau des ambassadeurs de la propreté**, de manière à pouvoir compter sur un référent par rue, place, square...
- ✓ **Poursuivre la politique du numéro vert**, afin de signaler les incivilités en matière de propreté publique et d'agir plus rapidement sur le terrain.
- ✓ **Sensibiliser les habitants et les écoles au « zéro déchet » et au tri sélectif**, par l'organisation de conférences thématiques et d'ateliers didactiques.
- ✓ **Promouvoir le compostage** : poursuivre les formations avec Bruxelles-Environnement, afin de développer les endroits de compostage sur le territoire communal. Le compostage constitue une alternative intéressante au sac orange (déchets organiques). Dans ce cadre, envisager l'installation de **compostières publiques** en des endroits qui ne provoquent aucune nuisance pour les riverains. Par ailleurs, promouvoir les mini-composts, compte tenu du nombre important d'appartements à Ganshoren.
- ✓ **Rappeler aux habitants leurs obligations en matière d'entretien des trottoirs.**
- ✓ **Sur base de l'expérience menée par l'Agence Bruxelles-Propreté, exploiter les résultats fournis par l'Intelligence Artificielle**, afin d'identifier les voiries de Ganshoren les plus problématiques en matière de propreté publique et organiser le nettoyage en fonction de ces résultats.
- ✓ **Finaliser la mise en place de la ressourcerie/recyclerie du Nord-Ouest de Bruxelles** : mené de concert par les communes et les CPAS de Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe, Jette et Koekelberg, cet espace permettra de réaliser un magasin de seconde main qui concentrera plusieurs types d'objets qui auront été récupérés, via des collectes ou des dons, afin d'être revalorisés. **Cela permettra de donner une seconde vie aux objets, mais aussi de réduire la quantité de déchets.**

### 3. SÉCURITÉ - PRÉVENTION - PLAN D'URGENCE



*Malgré quelques incidents (qui restent des incidents de trop !), la commune de Ganshoren reste sûre et agréable. La criminalité majeure en est absente et le bilan global est positif, même s'il persiste des idées fausses, parfois alimentées par des sources de désinformation. Par ailleurs, au cours des dernières années, des mesures rapides, concrètes et appropriées ont été adoptées toutes les fois que cela s'avérait nécessaire. Ainsi, en 2022, des plaintes de citoyens relatives à des perturbations dans des cages d'escaliers d'immeuble ont été enregistrées : en collaboration avec les services de police, le Bourgmestre a pris les mesures adéquates, en émettant des ordonnances interdisant les rassemblements de plus de trois personnes. De même, à l'été 2023, des nuisances liées aux motos ont été signalées et un mécanisme de saisie a été aussitôt mis en place. **Toutefois, rien n'est jamais acquis et préserver la sécurité de nos quartiers est un combat de tous les instants, qui doit se décliner en mesures concrètes sur le terrain, réalisées par les forces de police et les gardiens de la paix. Cela se traduit également par le développement d'une infrastructure moderne et adaptée.***

- ✓ **Renforcer le cadre actuel de la police communale** : intégré à la Zone de police Bruxelles-Ouest, l'effectif communal de police compte actuellement 35 policiers. Il est essentiel d'atteindre au plus vite un cadre complet, soit 41 agents, qui pourront être rapidement déployés sur le terrain. A cet égard, recruter des agents originaires de Ganshoren serait idéal.
- ✓ **De même, renforcer le nombre de gardiens de la paix et d'agents constatateurs et sanctionneurs.**
- ✓ **Encourager la création de partenariats locaux de prévention (PLP)** : en Région de Bruxelles-Capitale, Ganshoren fut la première commune à se doter d'un PLP (au Quartier Albert-BAM-Sorbiers). Nous souhaitons encourager la création de PLP sur l'ensemble du territoire. Cette collaboration entre les riverains, la police et la prévention, permettra d'empêcher un ensemble d'infractions et de nuisances (cambriolages, deals...) et développera un lien de solidarité entre les habitants d'un même quartier.
- ✓ **Renforcer le réseau de caméras de surveillance sur le territoire communal** : bien que la détection des vols ou autres incidents par les caméras de surveillance ne soit pas toujours aisée, il est nécessaire d'analyser le dispositif actuel afin de le renforcer et de l'améliorer. De même, il est primordial de s'assurer régulièrement du bon fonctionnement de notre réseau de caméras.
- ✓ **Poursuivre les actions de prévention anti-drogue dans et autour des écoles et autour des bâtiments des différents mouvements de jeunesse** : cela sensibilisera les plus jeunes aux dangers que représente la consommation de stupéfiants et permettra, par des rondes fréquentes, de signaler toute activité suspecte aux abords des écoles. Par ailleurs, des campagnes régulières de sensibilisation seront menées. De même, la lutte contre les trafics en d'autres lieux (abords des logements sociaux, parking du Zeyp...) sera menée.

- ✓ **Adapter le financement de notre Zone de police à la réalité** : en comparaison aux 5 communes de la Zone de police Bruxelles-Ouest, la contribution financière par habitant de Ganshoren est la plus élevée. Il est important que le financement soit adapté au service réellement rendu à nos concitoyens. En outre, il est important que Ganshoren continue de plaider, sans relâche, auprès des instances compétentes, pour que la clé de répartition des agents de police dans les différentes zones du pays (norme KUL), soit revue en profondeur afin de correspondre à la réalité actuelle. Établie en 2002 sur des données datant de 1996, cette clé est tout simplement obsolète !
- ✓ **Poursuivre la rénovation du commissariat** : nous le savons, un cadre de travail agréable produit un effet positif sur le moral et améliore la qualité du travail fourni. Vieillissant, le commissariat situé avenue Van Overbeke devra, à terme, être rénové. Bien que jugé opérationnel pour une période de 15 ans environ, il est cependant primordial de préparer l'avenir, afin de doter au plus vite la police ganshorenoise d'une infrastructure de qualité.
- ✓ **Poursuivre, voire intensifier le nombre de rencontres entre les citoyens, la police et le service de prévention** : organisées en 2023 et 2024, ces rencontres se sont tenues deux fois par an, et ont rencontré un succès réel. Elles ont permis aux Ganshorenois d'échanger, de façon **constructive et sans filtre**, avec la police et la prévention. Cela renforce la proximité entre le citoyen et la police et permet de cibler des problématiques concrètes.
- ✓ **Encourager toute simplification administrative dans les procédures de police** : cela permettra de libérer davantage de temps pour que les agents de quartier puissent être déployés sur le terrain et puissent renforcer leur proximité avec les habitants.
- ✓ **Lutter contre les rodéos urbains** : véritable fléau, notamment en période estivale, les rodéos doivent être combattus par des patrouilles renforcées aux points sensibles, suivies de sanctions importantes (saisie administrative des véhicules, amendes,...). Les nuisances engendrées par les rodéos, effectués tant en voiture qu'à moto (dangers pour les autres usagers, bruits...) doivent cesser !
- ✓ **Organiser des patrouilles de police à pied ou à vélo** : cette mesure qui privilégie les modes de transport plus respectueux de l'environnement, renforcera la proximité avec le citoyen.
- ✓ **Poursuivre l'amélioration de l'éclairage public** : cette mesure permet de prévenir toute source de dangerosité nocturne.
- ✓ **Présenter le plan d'urgence communal aux habitants de la commune et le tester durant la législature prochaine, au moyen d'un exercice réaliste** : pour rappel, Ganshoren a connu, en 2023, deux importants incendies dont les conséquences auraient pu être encore plus terribles. Il est donc essentiel d'associer la population à cet exercice de test de notre plan d'urgence.
- ✓ **Former et informer la population** : nous voulons lutter contre les incendies domestiques, en encourageant la population à assister aux séances de prévention contre les incendies. De même, nous voulons encourager les Ganshorenois à suivre des formations aux premiers secours, ainsi qu'aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO).
- ✓ **Lutter contre les commerces qui cacheraient ou encourageraient des activités illicites (trafics, blanchiment d'argent...)** : en renforçant les patrouilles en des lieux ciblés, et en procédant à la fermeture d'établissements qui serviraient de couverture à ce genre de trafic, en vertu de l'arrêté royal du 22 avril 2024, relatif aux secteurs et activités économiques. De même, lutter **contre les trafics de stupéfiants et d'armes en concertation avec les autres Zones de police**.
- ✓ **Sensibiliser les plus jeunes aux métiers de la prévention et de la sécurité** : cela se fera en permettant de suivre les Gardiens de la paix sur le terrain et de favoriser des rencontres entre les jeunes, les mouvements de jeunesse et les policiers.
- ✓ **Renforcer la formation des Gardiens de la paix et des agents de quartier en matière de radicalisme**. De même, renforcer la vigilance dans tous les lieux de rassemblements établis sur Ganshoren, afin de lutter contre les prédicateurs de haine.

- ✓ **Poursuivre le partenariat dans le cadre du plan de participation citoyenne Bru-Response, afin de réagir plus efficacement en cas de situation de crise** : organisé en partenariat avec Safe.brussels, ce plan permettra aux habitants de réagir plus rapidement et de manière coordonnée dans des situations de crise.
- ✓ **Prévenir et lutter contre les violences conjugales, intrafamiliales et la violence sexuelle** : cela se réalisera par des campagnes répétées de sensibilisation, afin que cessent les attaques contre les personnes les plus vulnérables. De même, **poursuivre le partenariat** avec la plateforme VIF (Violences IntraFamiliales) pour la protection des victimes.
- ✓ **Encourager le recours au système Télépolice pour les commerçants**, en intervenant dans les coûts d'installation, afin de sécuriser les commerces : ce système de surveillance (payant), directement relié au dispatching de la police, est proposé aux commerces qui souhaitent se prémunir contre les risques de vols et d'agressions. Dans les 2 minutes, la police se rend alors sur les lieux.

#### 4. BUDGET ET FINANCES COMMUNALES



*La LB - Liste du Bourgmestre s'engage à assurer une gestion saine et rigoureuse des finances communales, dans un contexte budgétaire régional critique. De même, elle s'efforcera d'élaborer, durant chaque année de la législature 2024-2030, un budget réaliste et en équilibre. Cela passera par la maîtrise des dépenses, et en particulier des dépenses de fonctionnement, et une recherche très active en matière de subsides.*

- ✓ **Assurer une gestion saine et rigoureuse des finances communales et du CPAS**, en évitant toute forme de dépense inutile et de gaspillage des deniers publics, en développant les synergies entre services, tout en maintenant la qualité des services au public.
- ✓ **Veiller à maintenir l'Impôt sur les Personnes Physiques (IPP) ou le précompte immobilier (PRI - cadastre) au niveau actuel.**
- ✓ **Rechercher activement des subventions et répondre à des appels à projets.**
- ✓ **Chaque année, établir un budget réaliste et en équilibre.**
- ✓ **Chaque année, proposer aux citoyens une séance d'information sur le budget communal**, afin de le rendre compréhensible pour tous et de leur présenter une situation financière en toute transparence.
- ✓ **Là où cela est possible, envisager la création de partenariats public-privé (PPP)**, afin d'alléger les dépenses locales et d'éviter de recourir à l'augmentation ou la levée de nouvelles taxes communales.
- ✓ **Poursuivre l'ouverture de certains marchés publics aux citoyens**, notamment en ce qui concerne le marché de l'énergie.

## 5. ADMINISTRATION COMMUNALE ET RESSOURCES HUMAINES - GOUVERNANCE - TRANSPARENCE



*Moteur de l'action sur le terrain, l'Administration constitue une pièce essentielle dans le dispositif communal. Par ses missions de conseil des autorités politiques et de mise en œuvre des décisions prises, son cadre doit être maintenu en suffisance afin d'accomplir l'ensemble des tâches qui lui sont dévolues. En outre, bonne gouvernance, transparence et neutralité des institutions constituent des caps qui doivent en permanence guider l'action communale.*

- ✓ Poursuivre la professionnalisation de **l'accueil de nos citoyens**.
- ✓ **Réaffirmer la neutralité de l'État et son impartialité au sein de l'administration communale.**
- ✓ **Renforcer le débat démocratique** : maintenir le principe selon lequel le Président du Conseil communal est désigné hors du Collège échevinal.
- ✓ **Garantir la transparence**, notamment en publiant sur le site internet de la commune le cadastre des associations établies à Ganshoren et qui bénéficient de subventions publiques (communales, régionales...).
- ✓ **Motiver le personnel communal et tout candidat qui souhaite rejoindre l'administration**, en maintenant un cadre administratif complet, en proposant des formations utiles dans le cadre de leur fonction et en veillant à leur bien-être au travail, tout en leur offrant des perspectives de carrière intéressantes.
- ✓ **Dans une optique d'optimisation des ressources et de diminution des dépenses publiques**, renforcer les synergies entre les services communaux et du CPAS.
- ✓ **Gouvernance : à mi-mandat (début 2028), présenter un bilan de la politique menée par la majorité** en place aux habitants, afin de les tenir informés. De même, présenter un bilan des différentes intercommunales dans lesquelles Ganshoren est représentée.
- ✓ **Gouvernance** : dès le début de la législature, consacrer un espace dans le Ganshoren Info aux dispositions générales en matière de police (Règlement général de police). Le cas échéant, organiser une session d'information à ce sujet dès le premier semestre 2025.
- ✓ **Accueillir les nouveaux habitants**, en leur offrant le guide administratif, une publication sur l'histoire de Ganshoren et en effectuant le tour des principales infrastructures communales (administratives, culturelles, sportives...), grâce à un petit train touristique. De même, créer une vidéo de présentation de la commune, à projeter lors des soirées d'accueil.
- ✓ **Offrir aux Ganshorenois une aide juridique gratuite de première ligne**, en partenariat avec la Commission bruxelloise d'aide juridique du Barreau de Bruxelles.
- ✓ **Développer le service archives de la commune**, afin de mettre à disposition de tout demandeur les documents permettant d'effectuer des recherches académiques ou historiques.

## 6. COMMUNICATION - INFORMATION



*Depuis de nombreuses années, la transmission de l'information reste un défi de taille à Ganshoren. Malgré le nouveau look plus attractif du journal communal Ganshoren Info et le développement d'un site internet communal plus convivial et plus actuel, il n'en reste pas moins que l'information circule parfois difficilement. Enjeu de tous les instants, la communication doit donc se doter de nouveaux outils et canaux, afin que les Ganshorenois soient informés au mieux, tout en respectant les règles en matière de protection des données.*

- ✓ **Dans le Ganshoren Info :**
  - (1) **Prévoir une rubrique « agenda »** : celle-ci reprendra les dates des événements mentionnés dans le Ganshoren Info (activités, animations, containers propreté...).
  - (2) **Proposer aux Ganshorenois un compte-rendu des séances du Conseil communal** : cela existait dans les anciens journaux communaux. Cette rubrique rendra compte des débats en totale transparence.
  - (3) **Envisager l'ajout d'encarts publicitaires dans le Ganshoren Info** : cela permettra de mettre en avant les commerçants locaux et de rendre le Ganshoren Info totalement gratuit en termes de dépenses communales.
  - (4) **Envisager la création d'une tribune citoyenne dans le Ganshoren Info.**
  - (5) **Présenter régulièrement un service communal différent** : de même, organiser une rubrique récurrente qui rendra compte de l'avancement des grands chantiers ganshorenois (Masterplan, Contrat de Quartier Durable (CQD) *Villas de Ganshoren*).
- ✓ **Site internet communal et page Facebook communale** : poursuivre l'information, par le biais de ces outils, des activités communales en donnant un maximum d'informations utiles aux citoyens.
- ✓ **Améliorer la coordination des activités de la commune par la création d'un agenda en ligne** qui reprendra l'ensemble des activités communales (commerçantes, culturelles, sportives...) : ceci afin que chaque Ganshorenois puisse participer à un maximum d'activités et que chaque activité puisse attirer un maximum de personnes.
- ✓ **Publier un guide administratif communal** : il reprendra l'ensemble des informations utiles (services communaux, numéros de téléphone, horaires de collecte des déchets, locations de salles, écoles disponibles, crèches...). Afin d'éviter des coûts d'impression trop élevés, ce guide sera publié une première fois en version papier et sera ensuite mis à jour régulièrement en version digitale.
- ✓ **Améliorer la communication lors de travaux ponctuels ou de chantiers plus importants** : veiller à afficher, tant en amont que durant les chantiers, les informations sur les travaux en cours ou à venir. De même, informer la population afin de prévenir contre certaines nuisances (accès difficile à certains bâtiments, stationnement...).
- ✓ Sur le site internet communal :
  - (1) **Rassembler en un seul endroit toutes les primes disponibles à Ganshoren.**
  - (2) **Rassembler tous les locaux communaux qui peuvent être loués par des habitants.**

## 7. CONTRATS DE QUARTIER - PARTICIPATION CITOYENNE



*Nous voulons placer le citoyen ganshorenois au cœur de la concertation et de l'action, sans oublier pour autant le rôle du Conseil communal, qui constitue une véritable courroie de transmission entre le citoyen et le pouvoir local. Il est évident que l'implication des habitants dans les projets communaux qui les concernent directement permettra de rencontrer une plus grande adhésion.*

- ✓ **Encourager la création de comités de quartier et soutenir les initiatives citoyennes**, afin de dynamiser les échanges entre les habitants et les autorités communales. Les soutenir au moyen de subsides, de conseils, de mise à disposition d'infrastructures communales et de matériel.
- ✓ **Prévoir des lieux de rencontre ouverts à la population pour réaliser des concertations.**
- ✓ **Assurer le suivi des concertations citoyennes** : en produisant des procès-verbaux qui reprennent l'ensemble des échanges effectués et des décisions éventuellement adoptées.
- ✓ **Profiter de la tenue d'événements locaux pour organiser des séances de concertation citoyenne** : l'affluence en ces occasions permettra de réaliser des concertations citoyennes plus étendues et plus représentatives.
- ✓ **Développer des boîtes à idées** : afin de recueillir les suggestions des habitants.

## 8. ÉDUCATION - FAMILLE - JEUNESSE - PETITE ENFANCE - ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL)



*L'éducation constitue un socle fondateur pour nos enfants. Bénéficier d'un accompagnement et d'une instruction de qualité, dès le plus jeune âge constitue la plus belle promesse d'avenir que nous puissions faire à la jeunesse et aux générations futures.*

### ENSEIGNEMENT

- ✓ **Garantir des places au sein des écoles secondaires établies sur la commune, en continuant à plaider pour une révision du décret inscription particulièrement injuste pour les enfants de notre commune.**
- ✓ **Appliquer la tolérance zéro contre le harcèlement scolaire et les faits de violence au sein des écoles.**
- ✓ **Veiller à la neutralité au sein des établissements scolaires de la Commune de Ganshoren.**
- ✓ **Égalité des chances** : veiller à ce que toutes les activités organisées au sein des établissements scolaires le soient en parfaite mixité.
- ✓ **Inclusion** : veiller à ce que les enfants en situation de handicap soient totalement inclus dans l'enseignement scolaire.
- ✓ **Lutter contre la fracture numérique dès le plus jeune âge**, en s'assurant que chaque école communale puisse disposer du matériel informatique adéquat. Le cas échéant, renforcer l'investissement et les partenariats avec des acteurs privés, afin de récupérer du matériel jugé dépassé par les entreprises, mais tout à fait opérationnel dans un cadre didactique.
- ✓ **Maintenir une alimentation saine** dans les établissements scolaires organisés par la commune.

### JEUNESSE

- ✓ **Organiser une fête communale 100 % jeunes** : elle sera soutenue par les autorités communales, mais totalement mise en œuvre par les jeunes (Maison des jeunes, mouvements scouts...).
- ✓ **Promouvoir l'organisation d'activités pour les jeunes** (entre 12 et 18 ans), en insistant sur les projets portés par les jeunes eux-mêmes.
- ✓ **Mettre des locaux et des salles à disposition pour les étudiants** des écoles secondaires et supérieures, afin de leur permettre d'étudier durant les congés scolaires. En périodes d'examens et de congés scolaires, renforcer l'accès à des salles d'études.
- ✓ **Organiser une journée portes ouvertes « Job »**, pour un job étudiant ou un emploi de demain.
- ✓ **Poursuivre le soutien aux mouvements de jeunesse.**

## PETITE ENFANCE, FAMILLE ET ACCUEIL TEMPS LIBRE

- ✓ **Poursuivre et intensifier les activités spécifiques pour les enfants de 0 à 6 ans** (spectacles, stages...).
- ✓ **Organiser des stages pour les tout-petits** (dès 2 ans et demi).
- ✓ Proposer des **stages** durant les vacances pour les enfants de 3 à 36 mois dans les crèches communales.
- ✓ **Développer le service des accueillantes à domicile.**
- ✓ **Organiser des espaces de rencontre Parents-Enfants.**
- ✓ **Créer une journée de la petite enfance**, pour mettre en avant les structures de la petite enfance au sein de la commune (crèches, espace Kangourou, plaines de jeux).
- ✓ **De même, organiser une journée des familles** : agrémenter cette journée de conférences thématiques sur des sujets comme les troubles d'apprentissage, les addictions, le harcèlement...
- ✓ **Soutenir la création de crèches privées** : de ce fait, soutenir la parentalité par la **création de nouvelles places d'accueil** dans les crèches ou d'autres structures d'accueil.
- ✓ Amplifier l'offre en matière **d'activités de haute qualité durant tous les congés scolaires.**

## 9. SENIORS



*Bien que la population ganshorenoise rajeunisse et que notre commune soit depuis longtemps soucieuse de ses seniors, il n'en reste pas moins que protéger nos aînés et les insérer à part entière dans la vie locale doit rester une priorité, afin notamment de lutter contre leur isolement et de répondre à leurs besoins spécifiques.*

- ✓ **Créer un conseil consultatif des Aînés** : celui-ci sera consulté chaque trimestre, afin de communiquer les mesures que les autorités communales envisagent d'adopter et qui sont susceptibles de les concerner. De même, il permettra de recueillir l'avis de nos seniors.
- ✓ **Poursuivre des activités sportives et culturelles spécifiquement dédiées aux seniors.** Par ailleurs, promouvoir des **activités intergénérationnelles.**
- ✓ **Poursuivre la politique de chèques-taxis pour les seniors.**
- ✓ **Lutter inlassablement contre l'isolement de nos aînés**, par le renforcement des activités déjà existantes. Cela peut, par exemple, se concevoir par l'organisation encadrée de sorties culturelles en soirée.
- ✓ **Poursuivre la rénovation des flats-services** afin de leur assurer des lieux d'hébergements de qualité.
- ✓ **Éditer un feuillet périodique qui reprendra des informations utiles pour nos seniors** (services de repas à domicile, avantages communaux et extra-communaux dont les

seniors peuvent bénéficier, innovations technologiques permettant de leur simplifier la vie...).

- ✓ **Créer un service d'aide aux seniors** : pour ce faire, s'inspirer du service du centre culturel néerlandophone De Zeyp (Ronde).
- ✓ **Réaliser un questionnaire**, afin d'encore mieux répondre aux attentes des seniors.

## 10. AFFAIRES SOCIALES ET CPAS



*Afin d'offrir une aide sociale de qualité qui réponde, de manière plus efficace et mieux coordonnée, aux besoins des Ganshorenois, l'ensemble des services sociaux ont été centralisés au sein du CPAS. Depuis 2023, celui-ci s'est installé dans ses nouveaux quartiers, situés au 30-32 avenue Charles Quint. Conscients que la solidarité à l'égard des plus fragiles est importante, un ensemble de mesures concrètes sont proposées afin de garantir une assistance sociale renforcée. Plus que jamais, nous croyons que le citoyen doit être l'acteur de sa propre vie et que l'aide sociale, lorsqu'elle s'avère nécessaire, doit être une étape intermédiaire dans son accomplissement.*

- ✓ **Promouvoir l'insertion sociale en renforçant le service d'insertion socio-professionnelle** : face à l'augmentation des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), le renforcement du service d'insertion socio-professionnelle est nécessaire. L'accent sera mis sur l'accompagnement personnalisé des individus dans leur parcours d'intégration, faisant du bénéficiaire l'acteur de sa propre réinsertion : cela se traduira par le retour au travail ou la possibilité pour les jeunes de poursuivre leurs études.
- ✓ **Proposer les services d'un écrivain public, afin d'aider les personnes dans leurs démarches administratives et dans leur recherche d'emploi** (rédaction de curriculum vitae, de lettres de motivation...).
- ✓ **Développer une cellule logement au sein du CPAS** : la crise du logement touche un nombre de plus en plus important de personnes. Par ailleurs, les expulsions domiciliaires sont en augmentation constante. Une cellule logement sera développée au sein du CPAS, afin de travailler en collaboration avec la cellule logement de la commune. L'objectif est d'accompagner efficacement les personnes qui se retrouvent sans toit, avec une perspective d'offre de logement de transit.
- ✓ **Assurer un service social de proximité** : à travers des subsides obtenus, notamment pour la création d'un guichet social mobile, l'objectif est d'assurer un service social de proximité.
- ✓ **Renforcer la communication relative aux droits et devoirs des citoyens** : s'il est important que chaque citoyen puisse bénéficier des aides auxquelles il peut prétendre, il

est tout aussi primordial qu'il connaisse les devoirs et obligations assortis à ces aides. Nous améliorerons la communication pour garantir un accès équitable à ces services.

- ✓ **Maintenir le soutien financier à la précarité** : la précarité ne doit pas être un obstacle à l'accès à la culture et au sport. Dès lors, en réponse à l'augmentation de la précarité, des aides financières seront maintenues pour **garantir l'accès au sport et à la culture**.
- ✓ **Poursuivre la lutte contre la fracture numérique** : à Bruxelles, la précarité numérique touche 40 % de la population. Nous considérons la lutte contre la fracture numérique comme une priorité. Avec l'obtention de subsides fin 2023, nous poursuivrons les formations et maintiendrons un guichet informatique au sein du CPAS, en partenariat avec l'Espace Public Numérique (EPN). Cela permettra l'inclusion numérique de tous nos concitoyens.
- ✓ **Renforcer les partenariats locaux** : en collaborant étroitement avec des acteurs de terrain (Croix-Rouge, Accolage, Antenne LISA, associations caritatives, Kiosque, Rotonde, ressourcerie/recyclerie du Nord-Ouest, maisons médicales...), nous renforcerons les politiques de solidarité et d'inclusion. Nous développerons une offre de conseil, d'accompagnement, et d'orientation adaptée.
- ✓ **Soutenir les jeunes et les familles monoparentales (parents solo)** : face à la précarité parmi les jeunes et les défis auxquels font face les familles monoparentales, nous travaillerons à développer un planning familial, en partenariat avec les maisons médicales et les autres acteurs sociaux, afin d'offrir un soutien adapté à chaque situation.
- ✓ **Poursuivre et renforcer l'accompagnement de qualité au profit des aînés et des personnes en situation de handicap** : nous maintiendrons et renforcerons l'accompagnement de qualité aux personnes âgées et handicapées, en favorisant le maintien du service à domicile et en développant des partenariats avec des acteurs de terrain spécialisés.
- ✓ **Poursuivre la rénovation du Home et développer le Masterplan** : les problématiques liées à la précarité des jeunes, l'accompagnement des personnes âgées et des familles monoparentales seront au cœur des grands projets portés par la commune et le CPAS, tels que le Masterplan et le développement du Contrat de Quartier Durable (CQD) *Villas de Ganshoren*.
- ✓ **Maintien des ILA - initiatives locales d'accueil - en garantissant un accompagnement de qualité** : nous avons à cœur de faire de notre commune un lieu où chacun se sent soutenu, inclus et pris en charge. Ensemble, construisons une commune solidaire, où personne n'est laissé pour compte. Pour rappel, en 2018, le Conseil communal de Ganshoren a voté à l'unanimité une motion forte et engageante concernant l'accueil et l'inclusion des personnes en situation de migration. Au cours de la législature 2018-2024, le nombre d'initiatives locales d'accueil a doublé (de 9 à 17) et un subside a été décroché pour l'accompagnement de ce public dans son parcours. Il y a lieu de maintenir notre engagement pour accompagner au mieux ces personnes.

## 11. SANTÉ



*La société dans laquelle nous vivons révèle que la santé (et notamment la santé mentale) est source de préoccupations importantes. C'est la raison pour laquelle il est important de mettre en avant la santé des Ganshorenois durant la prochaine législature. Une société qui se porte bien est assurément un gage de réussite et de qualité de vie.*

- ✓ **Organiser des cycles de conférences thématiques sur la santé et le bien-être** (lutte contre le tabagisme, la consommation excessive d'alcool, de produits stupéfiants, l'addiction aux jeux et aux jeux sur ordinateur...). Lutter contre toute forme d'assuétude est primordial.
- ✓ **De même, accompagner les enfants dans l'usage raisonnable et raisonné des outils informatiques** (tablettes, téléphones portables, jeux vidéos, réseaux sociaux...) : cela se réalisera en partenariat avec les écoles, le Service de la prévention, les organismes spécialisés et les parents.
- ✓ **Faire du cyberharcèlement une vraie priorité** : dans ce cadre, protéger notamment les plus jeunes par des campagnes de sensibilisation, au sein des écoles, et associer leurs parents à cette démarche.
- ✓ **Encourager une alimentation saine** : notamment, veiller à ce que des collations saines soient distribuées dans toutes les écoles, et ce dès le plus jeune âge.
- ✓ **Intensifier les formations sur les gestes qui sauvent** (premiers soins, utilisation de défibrillateurs...), en partenariat avec l'antenne de la Croix-Rouge Ganshoren-Koekelberg).
- ✓ **Informers les seniors des systèmes d'appel de secours existants.**

## 12. PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



*Inclure les personnes en situation de handicap ou de maladie de longue durée est une réelle priorité pour la LB - Liste du Bourgmestre. Dès lors, il semble nécessaire d'adopter un ensemble de mesures qui prennent en compte leur situation au quotidien. En clair, nous voulons faire de l'inclusion des PMR un véritable réflexe dans la pensée et l'action communales.*

- ✓ **Respecter le principe du « Rien sur nous, sans nous » au niveau communal** : inclure au maximum les personnes malades et handicapées dans les projets ayant un impact dans leur vie quotidienne.
- ✓ **Pour chaque aménagement de l'espace public, répondre aux normes PMR.**
- ✓ **Autant que possible, rendre les espaces publics accessibles aux PMR** (bâtiments, espaces verts, voie publique...) et permettre la participation à toutes les activités communales.
- ✓ **Promouvoir les logements adaptables aux PMR** dans tous les projets futurs.
- ✓ **Poursuivre le développement d'une offre sportive de qualité adaptée aux PMR.**
- ✓ En concertation avec les instances compétentes (STIB, De Lijn...), **veiller à ce que l'accès aux transports en commun pour les PMR soit le plus sûr possible** (quais adaptés...). De même, adopter les mesures adéquates pour le transport scolaire.
- ✓ Par une signalisation adéquate et renforcée, **veiller à ce que les places de stationnement réservées aux PMR** ne soient pas occupées par d'autres. Le cas échéant, infliger les sanctions les plus lourdes, voire procéder à l'enlèvement des véhicules.
- ✓ **Lutter contre l'abus d'octroi des cartes PMR** si celui-ci est avéré.
- ✓ **Prévoir des emplacements de stationnement dédiés aux PMR lors des manifestations publiques** (marchés, animations culturelles...) : ceux-ci seront indiqués de manière visible.
- ✓ **Poursuivre l'aménagement des trottoirs** afin que TOUS permettent aux PMR de les emprunter.
- ✓ **Sensibiliser la population aux handicaps et aux pathologies invisibles** (ex : endométriose) ; accompagner les personnes qui en souffrent en partenariat avec les antennes médicales locales.
- ✓ **Dans les services communaux, appliquer strictement les normes sur le recrutement d'employés et de stagiaires** en situation de handicap.

## 13. SPORT



*L'un des principaux atouts de Ganshoren réside incontestablement dans le nombre important de clubs sportifs qui évoluent, pour plusieurs d'entre eux, à de hauts niveaux de compétition. Vecteur de valeurs saines, le sport doit être encouragé à tout âge. Pour cela, il est important de proposer aux Ganshorenois une offre complète dans des infrastructures de qualité.*

- ✓ **Poursuivre la rénovation des infrastructures** du Hall des sports (terrains, vestiaires...).
- ✓ **Maintenir les chèques-sports**, afin de permettre à tous d'accéder aux activités sportives. La précarité ne doit pas être un frein à la pratique du sport, d'autant plus que celui-ci joue régulièrement le rôle d'ascenseur social.
- ✓ **Développer un journal local 100 % sport** : ce journal, qui pourrait s'appeler Gans'sport, permettra de mettre en valeur les performances de tous nos sportifs et d'informer la population des conditions d'accès, des activités des clubs, des calendriers de compétitions...
- ✓ **Promouvoir l'entraide, la solidarité et le Fair-Play par le sport** : par ailleurs, organiser un événement qui prône le *Fair-Play*.
- ✓ **Encourager les conventions entre clubs** : compte tenu du nombre limité d'infrastructures sportives, cette mesure permettra que chaque infrastructure soit utilisée au maximum de sa capacité.
- ✓ **Réaliser, à Ganshoren, une signalisation adéquate** : cette mesure permettra de proposer des parcours pédestres (marche, jogging) dans notre commune et dans ses alentours immédiats. La pratique de la marche ou de la course contribue, en outre, à une bonne santé mentale et doit être encouragée à Ganshoren.
- ✓ **Encourager des compétitions inter-écoles** : cela se réalisera entre les établissements scolaires situés à Ganshoren et les mouvements de jeunesse, afin de stimuler les échanges entre jeunes et véhiculer des valeurs saines (culture de l'effort, esprit de groupe...).
- ✓ **Organiser une course dans les rues de Ganshoren**, afin de promouvoir le jogging ou la marche à pied, tout en défendant une noble cause.
- ✓ Proposer chaque dernier dimanche du mois des **modules d'animation dans la pataugeoire de la piscine** au profit des familles avec de jeunes enfants.
- ✓ Etudier la **réouverture de la terrasse** au-dessus de la piscine.

## 14. ARTS ET CULTURE - VIE ASSOCIATIVE



*Vecteurs de dynamisme communal, tant la culture que la promotion de la vie associative permettent de développer des liens entre les habitants. Afin de valoriser nos artistes, de renforcer l'offre culturelle et de promouvoir la vie de nos associations (parfois méconnues), plusieurs mesures sont proposées.*

### ARTS ET CULTURE

- ✓ **Créer un cercle ganshorenois des Arts et de la Culture** : cela permettra de stimuler la création artistique à Ganshoren et de valoriser nos artistes locaux.
- ✓ **Relancer le parcours d'artistes à Ganshoren** : ce parcours valorisera les différents talents artistiques présents à Ganshoren. Idéalement, cet événement se fera de concert avec des commerçants de la commune, pour en faire un parcours culturel et convivial. Il pourrait s'organiser en invitant des artistes renommés.
- ✓ **Initier des jumelages culturels avec d'autres communes du pays : cette innovation en matière de jumelage** permettra de valoriser Ganshoren à l'extérieur, et de découvrir les spécificités (folklore, traditions...) des autres communes de Bruxelles, mais aussi de Belgique.
- ✓ **Exploiter le cadre singulier de la place Guido Gezelle, afin d'organiser des expositions thématiques : Montmartre s'invite à Ganshoren !** Nous avons à cœur de valoriser le centre de notre commune par des expositions durant l'année (en particulier en été). Cela permettra également à nos artistes de mettre en avant leurs talents (peinture, photo...).
- ✓ **En matière culturelle, mieux informer :**
  - (1) **Par la création d'un guide culturel** qui reprend l'ensemble des ateliers ganshorenois, francophones et néerlandophones.
  - (2) **Par la révision du journal culturel du Nord-Ouest.** Il revient régulièrement que ce guide pourrait être davantage lisible. Dès lors, nous proposerons sa révision aux autres communes partenaires (Berchem-Sainte-Agathe, Jette et Koekelberg).
- ✓ **Promouvoir la culture à tout âge :**
  - (1) Organiser davantage d'activités culturelles pour toutes les catégories d'âge (conférences, expositions, voyages...), sans oublier les 25-65 ans. En effet, la moyenne d'âge des Ganshorenois avoisine 40 ans.
  - (2) **Encourager l'éveil à la culture à l'école** : en organisant des visites, en créant des concours de peintures, de nouvelles, de réalisations de petits films, et en favorisant l'exposition ou la présentation des créations au sein des centres culturels communaux, bibliothèques... Cela peut se réaliser avec des organismes spécialisés (ex : [www.cineastesenclasse.be](http://www.cineastesenclasse.be), [www.fondationlaurenobels.be](http://www.fondationlaurenobels.be)...).
- ✓ **Créer/aménager un espace culturel** : envisager la création ou l'aménagement d'un nouvel espace culturel, afin d'accueillir plusieurs types d'activités (projections cinématographiques, théâtre...).
- ✓ **Égayer les trottoirs de la commune par des mosaïques thématiques** : à l'instar de ce qui existe déjà ponctuellement à Ganshoren, mais aussi dans d'autres communes, prévoir

l'aménagement de mosaïques au niveau des trottoirs. Une mosaïque se référant au nom de chaque rue pourrait être créée par les Ganshorenois, pour être ensuite posée et faire l'objet d'une inauguration festive.

- ✓ **Promouvoir la musique à Ganshoren :**
  - (1) **Exploiter les capacités acoustiques de la salle du Conseil communal**, afin d'organiser des **concerts le dimanche matin**, à l'instar d'autres communes. Un partenariat avec les églises de Ganshoren pourrait également s'envisager.
  - (2) **Réorganiser une fête de la musique à Ganshoren** : cela peut se réaliser sur la place Guido Gezelle ou à un autre endroit.
  - (3) **En été, organiser des mini-concerts dans les différents parcs communaux** : cela valorisera nos jeunes talents ganshorenois et d'autres artistes du Nord-Ouest, le tout dans un cadre bucolique.
  - (4) **Lancer un appel auprès de la population afin de créer une fanfare ganshorenoise** : elle mettra en avant les talents musicaux locaux et pourra être mobilisée lors des festivités locales.
  - (5) **Organiser des festivals musicaux (rock...).**
  - (6) **Valoriser les musiciens et les groupes musicaux ganshorenois.**
- ✓ **Réaliser des fresques murales sur des façades** (ex : avenue de Villegas, rue Auguste De Cock), comme cela se fait dans d'autres communes, en valorisant l'histoire de Ganshoren.
- ✓ **Mieux valoriser et exploiter la bibliothèque francophone** : notamment la cour arrière (mini-concerts, conférences...). À terme, tendre vers une reconnaissance de notre bibliothèque par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ **Introduire et exiger la reconnaissance de la bibliothèque francophone** par le pouvoir subsidiant (Fédération Wallonie-Bruxelles).

## **VIE ASSOCIATIVE**

- ✓ **Proposer aux Ganshorenois un guide social et culturel** : cette publication permettrait à tout Ganshorenois, ou toute personne (outre les services de la commune) souhaitant connaître nos associations, de disposer d'un guide complet. Mis à jour de manière régulière, ce guide serait disponible à la demande sous format papier et accessible en ligne sur le site [www.ganshoren.be](http://www.ganshoren.be). Véritable outil pratique, le guide permettrait, entre autres :
  - (1) de disposer d'une liste complète des associations actives sur le territoire communal.
  - (2) de connaître la liste des locaux et salles disponibles à Ganshoren, ainsi que les conditions de location et les personnes de contact.
  - (3) d'être informé sur les modalités pratiques en vue d'obtenir un subside communal.
- ✓ **Organiser une journée des associations** : Ganshoren compte un nombre important d'associations communales et privées. ASBL, associations de fait ou autres, elles méritent d'être connues par l'ensemble de la population. C'est pourquoi nous souhaitons organiser une journée conviviale, qui permettrait de rencontrer les différentes associations et de connaître leur objet. Elles sont un véritable poumon de notre vie communale.
- ✓ **Encourager le bénévolat** en créant une plateforme sur le site communal où les personnes peuvent s'inscrire en fonction de leurs affinités (sociale, sportive, senior...).

## 15.FOLKLORE - MÉMOIRE ET PATRIMOINE - COMMÉMORATIONS



*Si Ganshoren se veut une commune tournée vers l'avenir, elle garde en elle les traces d'un passé qu'il faut préserver et que les Ganshorenois aiment à se remémorer. Le folklore et le patrimoine ganshorenois sont les racines de notre commune, et il faut les conserver à tout prix.*

### FOLKLORE

- ✓ **Réinstaurer le folklore de la Saint-Martin** : interrompu en 2006, il reste bien présent dans le cœur des Ganshorenois. Sa réinstauration, **dès 2026**, soit 20 ans après son interruption, permettra de faire revivre une tradition vieille de 150 ans.
- ✓ **Organiser un festival de la bière** : celui-ci pourra s'organiser en concertation avec les différents cafés et établissements Horeca ganshorenois. Ce sera l'occasion de **promouvoir notre bière Gansbeek et, de manière générale, les bières du Nord-Ouest de Bruxelles.**

### COMMÉMORATIONS ET MÉMOIRE - PATRIMOINE

- ✓ **Accorder une attention particulière à la Mémoire et au Patrimoine** : bien que Ganshoren ne soit pas une commune territorialement étendue, elle compte un ensemble de monuments et de lieux qui méritent une attention toute particulière (ancien cimetière, Basilique, Monument aux morts...). Leur valorisation et leur préservation doivent faire l'objet d'une attention spécifique.
- ✓ **Réaliser un inventaire complet du patrimoine artistique et culturel local** (œuvres d'art, architecture, monuments...).
- ✓ **Valoriser le petit patrimoine de nos habitations (vitraux, motifs décoratifs, sgraffites...)** : en organisant des visites thématiques et en permettant, le cas échéant, d'obtenir des primes pour valoriser ce patrimoine, en partenariat avec la Commission des Monuments et Sites.
- ✓ **Perpétuer le patrimoine local** : en organisant des concours de nouvelles, de peinture, de photographie... Cela permettra de susciter de nouveaux talents et d'enrichir le patrimoine artistique ganshorenois. Ces concours s'envisageront, notamment, en partenariat avec les écoles.
- ✓ **Protéger le patrimoine local** : cela peut, entre autres, s'envisager en recourant à des organismes de mécénat. Dans le même cadre, procéder au nettoyage des oies (situées avenue de Villegas et au carrefour Rue Sorensen - Avenue Van Overbeke). Par ailleurs, protéger le portique de l'ancien Heideken du délabrement (Square du Centenaire).
- ✓ **Tous les 31 mars, organiser une fête de l'indépendance de Ganshoren. En effet, c'est le 31 mars 1841 que Ganshoren est devenue une commune tout à fait autonome.** Cela pourrait se faire au printemps en organisant, par exemple, une journée/soirée festive, accompagnée d'un rappel sur l'histoire de Ganshoren.

- ✓ **En 2025, organiser un grand événement commémoratif et populaire**, afin de rappeler le 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.
- ✓ **En 2030, organiser une grande manifestation pour les 200 ans de la Belgique.**
- ✓ **Inscrire Ganshoren dans le programme « Le Printemps des cimetières » et valoriser l'ancien cimetière communal.** De même, procéder au nettoyage périodique des tombes :
  - (1) En préservant le patrimoine funéraire existant (civil et militaire).
  - (2) En restaurant les photos existantes sur les tombes.
  - (3) En réalisant le parrainage des tombes d'Anciens combattants par des bénévoles, par des mouvements de jeunesse ou par les écoles... Ganshoren part à la recherche de ses racines !

## 16.COMMERCE ET ÉCONOMIE LOCALE - ENTREPRENEURS - INDÉPENDANTS



*Les commerçants et les indépendants constituent l'un des poumons essentiels de la vie locale. Préserver la qualité des commerçants et les assurer du soutien des autorités communales est fondamental. Par ailleurs, étendre et diversifier le tissu économique ganshorenois constitue un enjeu majeur. Il est donc nécessaire d'envisager un ensemble de mesures concrètes, afin que chaque Ganshorenois puisse disposer d'une offre commerciale de proximité et de qualité.*

- ✓ **Favoriser la diversification des commerces** en incitant les commerces à s'installer sur Ganshoren (ex : exonération de la taxe de publicité).
- ✓ **Aider les jeunes entrepreneurs qui assurent la promotion digitale de leur activité :** une prime sera proposée aux commerçants qui investissent dans un outil de promotion digitale. Elle consistera en un remboursement d'un pourcentage significatif des frais d'installation ou de location d'un outil de promotion digitale.
- ✓ **Octroyer une aide** pour rénover/harmoniser, embellir les devantures commerciales.
- ✓ **Créer un guide local des commerçants et des indépendants :** bien qu'il soit distribué dans les commerces ganshorenois, il sera principalement disponible en version digitale (afin d'éviter des coûts élevés d'impression), et sera régulièrement mis à jour par les commerçants eux-mêmes. Les Ganshorenois doivent pouvoir disposer d'un annuaire des commerces et des services proposés sur leur commune.
- ✓ **Développer une newsletter électronique périodique :** afin d'informer la population sur la vie économique ganshorenoise, l'ouverture de nouveaux établissements, les activités à venir, quel établissement propose des livraisons à domicile, du *take-away*...
- ✓ **Encourager l'harmonisation des enseignes :** cela confèrera un sentiment d'unité et de cohésion (notamment sur la place Guido Gezelle).

- ✓ Autant que possible, **intégrer les commerçants ganshorenois à toutes les activités communales** (activités culturelles, sportives, festivités...).
- ✓ Augmenter le nombre de **distributeurs automatiques d'argent**.
- ✓ **Sur un site communal dédié, recenser :**
  - (1) L'ensemble des commerces, indépendants (professions libérales) et autres acteurs économiques locaux. Sur ce site, il sera possible pour les professionnels de retrouver tout un ensemble d'informations utiles (ex : les subsides/primes/aides auxquels ont droit les commerçants...).
  - (2) Les surfaces commerciales vides à Ganshoren, les établissements à remettre...
  - (3) Les offres d'emploi proposées par les commerçants et les recrutements ponctuels, saisonniers.
  - (4) Les informations utiles en matière d'activités commerçantes (aides, primes, procédures...).
- ✓ **Valoriser le *Made in Ganshoren*** (Ganskoek, Gansbeek) dans les activités organisées par les autorités locales.
- ✓ **Promouvoir la qualité de nos commerces :** en les soutenant et en les assistant dans leurs démarches afin d'obtenir des **labels certifiants** selon le type d'activité économique proposée.
- ✓ **Promouvoir l'achat local**, par des systèmes de fidélisation dans les commerces locaux. Dans ce cadre, réévaluer avec les commerçants le système de monnaie locale actuellement mis en place.
- ✓ **Dans le cadre du réaménagement futur de l'avenue Charles-Quint**, garantir l'octroi d'indemnisation régionale des commerçants durant les travaux.
- ✓ **Simplifier et centraliser autant que possible les démarches administratives**, afin de dynamiser l'implantation de nouvelles activités économiques. Dans ce cadre, collaborer avec le Guichet d'Économie Locale (GEL) établi dans le Nord-Ouest de Bruxelles.
- ✓ **Organiser une journée spéciale dédiée aux indépendants**, afin qu'ils puissent notamment mettre en avant les services qu'ils proposent.
- ✓ **Gratuité des livraisons à vélo :** associer les commerces au dispositif *Bike delivery*, pour proposer une mesure de soutien aux commerces locaux : la gratuité des livraisons à vélo.

## 17. ANIMATIONS LOCALES ET FESTIVITÉS - MARCHÉS



*Dynamiser Ganshoren ! C'est sans aucun doute l'une de nos principales volontés. Il apparaît clairement que les activités locales actuelles s'essouffent depuis plusieurs années et ne rencontrent plus, dans un large ensemble, l'adhésion des citoyens. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'adopter de nouvelles mesures, en associant les commerçants ganshorenois et les riverains à cette réflexion.*

## ANIMATIONS LOCALES ET FESTIVITÉS

- ✓ **Organiser des brocantes ou marchés thématiques (antiquités, échanges de livres, matériel de sport, etc.)** : en évaluant la possibilité d'organiser des brocantes en des endroits de Ganshoren généralement oubliés (près de l'avenue de Jette, avenue de la Constitution, square du Centenaire, place des Sorbiers...). Exploiter le caractère convivial de nos différents quartiers permettra de les faire (re)vivre.
- ✓ **Prévoir des guinguettes et apéros de quartiers itinérants sur les places** (Guido Gezelle, Marguerite d'Autriche, Parvis Sainte-Cécile, Reine Paola...).
- ✓ Continuer à dynamiser la rue au Bois vers le Laerbeek avec l'installation d'une **guinguette** en été et d'une **plaine de jeux** pour les enfants de 3 à 8 ans.
- ✓ **Organiser un bal populaire à l'occasion de la Fête Nationale.**
- ✓ **Instaurer des soirées ludiques thématiques** : bingo, quiz, humoristes locaux...
- ✓ **Attirer de nouvelles activités en matière d'animations locales, et dans ce cadre, analyser la possibilité d'accueillir à Ganshoren le Marché provençal** : celui-ci connaît un succès grandissant dans plusieurs communes de Belgique. Pourquoi pas à Ganshoren ?
- ✓ **Faire venir Saint-Nicolas à la commune** : éventuellement accompagné d'une chorale.
- ✓ **Permettre aux commerçants de se regrouper pour organiser une festivité** : cela se fera en leur laissant la pleine et totale initiative.
- ✓ **Poursuivre l'organisation des Castle Garden Party au château de Rivieren.**
- ✓ **Évaluer le fonctionnement des inscriptions électroniques aux brocantes.**
- ✓ **Intégrer l'Horeca et les commerçants ganshorenois aux festivités** : cela permettra de les promouvoir et de les soutenir.
- ✓ **Organiser de grandes tables conviviales dans les rues de Ganshoren** : notamment à l'occasion de la Fête des voisins et de la Journée sans voiture.
- ✓ **Envisager des synergies avec les entreprises du zoning industriel** (avenue de Rusatira).

## MARCHÉS

- ✓ **Revoir en profondeur le fonctionnement de nos marchés** :
  - (1) **Marché annuel** : réévaluer le marché annuel tel qu'il existe aujourd'hui, en associant les commerçants ganshorenois à la réflexion. Y inclure notamment :
    - a) Un événement gastronomique, œnologique ou autre (événement culinaire).
    - b) La présentation de spectacles scolaires.
    - c) La promotion de spécialités gastronomiques des communes belges.
    - d) Réserver un espace pour les associations communales.
  - (2) **Marché de Noël** :
    - a) **Réunir les deux marchés de Noël** sur la place Guido Gezelle et la rue Zeyp, en collaboration avec les centres culturels (La Villa et le Zeyp). Dans la mesure du possible, organiser un village avec des chalets.
    - b) **Mise en place d'illuminations de Noël** mieux réparties sur le territoire communal (ex : aux abords du Square du Centenaire).
    - c) **Organiser un concours des vitrines de Noël** : celui-ci sera agrémenté de prix (par exemple, sous la forme de bons-cadeaux à écouler dans les commerces locaux).
- ✓ **Instaurer un marché périodique** (hebdomadaire ou mensuel) **et thématique** (bio, marché aux fleurs, marché du monde...). Celui-ci pourrait se tenir place Guido Gezelle ou à un autre endroit et pourrait s'envisager sous la forme d'un marché traditionnel ou thématique.

## 18. EMPLOI



*En Région de Bruxelles-Capitale, la lutte contre le chômage est une préoccupation constante. Si les jeunes sont principalement concernés, il n'en reste pas moins que le désœuvrement touche également les autres catégories de la population. Il est donc nécessaire que l'autorité communale adopte des mesures adéquates pour accompagner les personnes qui sont à la recherche d'un emploi.*

- ✓ Organiser des **bourses à l'emploi**.
- ✓ **Encourager les jeunes de 18 à 25 ans à entamer un service citoyen volontaire**, et les informer sur les différentes possibilités existantes. Les encourager à s'investir au service de la société contribuera à en faire des jeunes citoyens responsables.
- ✓ **Afin de favoriser la mise à l'emploi, augmenter les synergies entre les services régionaux et communaux** (emploi, économie...), le CPAS... et tout autre organisme ou structure présente sur le territoire communal.
- ✓ **Encourager les collaborations entre les services communaux et du CPAS, l'agence locale pour l'emploi, Actiris et les centres de formation**, afin de proposer aux demandeurs d'emploi les formations de promotion sociale, notamment pour les métiers en pénurie. **Dans ce cadre, accompagner les plus jeunes dès la fin du secondaire.**

## 19. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - INFRASTRUCTURES PUBLIQUES - URBANISME



*Bien entendu, Ganshoren doit se donner les moyens d'assurer à ses habitants les infrastructures et les aménagements urbains dont ils ont besoin. Toutefois, cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie des Ganshorenois, et les aménagements doivent respecter le caractère vert et aéré de notre commune. C'est la raison pour laquelle nous plaçons pour la création d'un plan communal de développement durable, (PCDD) qui se décline notamment en un ensemble d'actions concrètes.*

- ✓ **Dès le début de la législature, dresser un état des lieux de la situation urbanistique communale**, en termes de construction, d'espaces verts, de capacité d'écoulement des eaux de pluie...
- ✓ Création d'un **plan communal de développement durable (PCDD)**. Ce plan doit permettre de réaliser les aménagements nécessaires pour répondre aux besoins de demain, notamment ceux résultant de l'accroissement de la population, tout en garantissant la protection de l'environnement.
- ✓ **De manière globale, assurer la coordination constante avec les communes limitrophes (bruxelloises et flamandes) et les instances régionales**, dans le cadre de grands projets (élargissement du Ring, réalisation de grands projets urbanistiques à Ganshoren). Cette coordination est essentielle pour maintenir une vision intégrée des projets en cours et à venir.
- ✓ **Préserver le caractère convivial de Ganshoren**, en agissant activement contre tout projet (notamment immobilier), susceptible de nuire à la tranquillité des Ganshorenois (nuisances sonores, densité de population trop élevée). Ganshoren doit rester une commune verte, où la qualité de vie doit être préservée. Dans ce cadre, maintenir un équilibre entre les infrastructures existantes ou à venir (écoles, commerces, espaces verts...) et tout nouveau projet de logement.
- ✓ **Poursuivre la verdurisation** et repenser l'**aménagement de la place Paola**.
- ✓ Poursuivre le **réasphaltage** des voiries communales et le réaménagement des trottoirs communaux.
- ✓ Informer les habitants sur la **réglementation urbanistique** afin d'aider les personnes à être en ordre, voire à régulariser leurs biens et prévoir une permanence pour ce faire.
- ✓ **Veiller à ce que les constructions futures n'engendrent pas de moins-value sur les constructions déjà existantes : les propriétaires actuels ne doivent pas être pénalisés par les nouvelles constructions**, ce qui augmenterait l'exode des classes moyennes de notre commune, et partant, de la Région de Bruxelles-Capitale. Pour ce faire, il faut renforcer la concertation entre les autorités communales et régionales (Bruxelles Environnement, De Lijn, STIB, urban.brussels...).
- ✓ **Participation citoyenne : associer la population aux grands projets communaux** (Contrat de Quartier Durable (CQD) *Villas de Ganshoren*, Masterplan...), et dans les réflexions à venir, afin de prendre leur opinion et leur connaissance pratique du terrain en

considération. Par ailleurs, **intégrer une dimension économique** dans ces grands projets, afin de protéger et promouvoir les commerces. De même, **tenir compte des besoins spécifiques des PMR et des Aînés** dans ces différents projets (accessibilité aux bâtiments, aux services...).

- ✓ **Faire du réaménagement de la Place Guido Gezelle une priorité pour la législature 2024-2030** : quelle que soit l'orientation choisie (maintien d'un *statu quo*, piétonnisation partielle ou complète...), le réaménagement devra se faire en concertation avec les riverains, les commerçants et les usagers.
- ✓ **Réinstaller une plaine de jeux pour les enfants de 3 à 8 ans rue au Bois.**
- ✓ **Lutter contre les marchands de sommeil présents sur la commune, ou qui louent des logements insalubres.**
- ✓ **Lutter contre la présence excessive de câbles apparents sur les façades de maison**, ce qui est une source potentielle d'accidents.
- ✓ Par une communication adéquate, **encourager les habitants à embellir leur façade**, en sollicitant les primes mises à disposition par la Région de Bruxelles-Capitale.
- ✓ **Poursuivre l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics et des logements sociaux.**
- ✓ **Encourager la digitalisation des permis d'urbanisme et d'environnement initiée par la Région.**
- ✓ **Soutenir un projet sur la gestion en commun des piscines** au niveau régional, voire envisager la cession de la gestion de la piscine à la Région. Cela permettra de maximiser l'utilisation de notre piscine Nereus, tout en réduisant considérablement ses coûts d'exploitation.

## 20. LOGEMENT



*Garantir un logement décent à tous est essentiel. C'est pourquoi il est nécessaire de développer un ensemble de mesures concrètes afin de garantir ce droit aux Ganshorenois, tout en évitant que des marchands de sommeil n'abusent de la précarité des plus faibles pour les faire vivre dans des lieux inadaptés et insalubres. En outre, compte tenu de l'augmentation de la population et de son rajeunissement, il est important de veiller à ce que Ganshoren puisse proposer une offre adaptée en matière de logements.*

- ✓ **Lutter efficacement contre les marchands de sommeil et les logements inoccupés.** Stop aux chancres et aux logements insalubres !
- ✓ Promouvoir le développement de logements résidentiels, kangourou... notamment pour les seniors.
- ✓ **Veiller à disposer en suffisance de logements d'urgence**, afin de venir en aide aussi rapidement que possible à des personnes en situation de détresse (victime de violences conjugales, situations exceptionnelles, catastrophes...).

- ✓ **Logements adaptés aux PMR** : dans les nouveaux projets de construction de logements, veiller à ce qu'il y ait un certain pourcentage de logements pour les personnes à mobilité réduite.
- ✓ Initier de nouveaux projets avec la SLRB (Société du logement de la région bruxelloise), afin de **construire des logements modérés ou moyens abordables pour les jeunes ménages**.
- ✓ Etudier la possibilité d'octroyer une prime aux primo-locataires louant dans le privé.
- ✓ **Finaliser les opérations de rénovation des logements sociaux existants** pour améliorer la qualité de vie de ses habitants : dans ce cadre, faire du réaménagement du Clos Saint-Martin une priorité.
- ✓ **Améliorer la qualité de vie des habitants des logements sociaux**, notamment grâce à la mise en œuvre du contrat de quartier durable (CQD) « Villas de Ganshoren ».
- ✓ **Organiser une permanence sociale et une aide aux locataires au cœur des logements sociaux**, afin de permettre aux personnes âgées ou à mobilité réduite de bénéficier plus facilement de services de proximité.
- ✓ Améliorer sensiblement le **suivi des appels et plaintes** des locataires de Lojega.
- ✓ Accroître la **présence des concierges** au service des locataires des logements sociaux.
- ✓ Poursuivre la **recherche d'économie d'énergie** pour réduire le coût des charges.
- ✓ Réévaluer la **période de fermeture du chauffage dans les logements sociaux**.
- ✓ Mettre à jour le *Guide du logement* à Ganshoren, réalisé en 2021.

## 21. MOBILITÉ - STATIONNEMENT - SIGNALISATION - ACCESSIBILITÉ - TRANSPORTS PUBLICS



*Le douloureux épisode Good Move a développé un sentiment anti-voiture ou anti-vélo au sein d'une partie de la population, sans prendre en compte les nécessités de chacun (recours à la voiture pour raisons professionnelles ou familiales, incapacité de rouler à vélo pour des raisons de santé...). En outre, les débats houleux autour du réaménagement de l'avenue Broustin ont révélé une fracture entre les différents usagers. C'est pourquoi les mesures proposées ci-dessous maintiennent comme objectif principal de **réconcilier les différents modes de déplacement**. Car se déplacer en toute tranquillité et en toute sécurité constitue l'une de nos priorités, et reste l'une de nos principales libertés.*

### MOBILITÉ

- ✓ **Finaliser un nouveau Plan Communal de Mobilité (PCM)** : en effet, l'ancien plan date de 2009 et ne répond plus à l'ensemble des besoins des citoyens.
- ✓ **Dans le cadre du réaménagement de l'avenue Charles-Quint envisagée par la Région**, veiller à ce que les Ganshorenois (notamment les riverains) ne soient pas les victimes, mais bien **les bénéficiaires** de ce réaménagement.
- ✓ En début de législature, **réaliser un cadastre des lieux sensibles ou dangereux** et établir une liste d'actions à mener afin de les sécuriser.

- ✓ **Élargissement du Ring** : associer activement la commune de Ganshoren dans la réflexion relative au projet d'élargissement du Ring afin de préserver les intérêts de ses habitants.
- ✓ **Intégrer l'accès aux services de sécurité (police, incendie...)** dans tout aménagement de l'espace public. La sécurité de chacun est LA priorité.
- ✓ Travailler intelligemment **contre le trafic de transit** dans nos quartiers.
- ✓ **Garantir la sécurité de TOUS les usagers**, en poursuivant les actions de prévention en matière de sécurité routière (contrôles mobiles), notamment aux abords des écoles, et en réalisant des aménagements adéquats (trottoirs, passages piétons...).
- ✓ **Sécurité** : poursuivre les aménagements spécifiques de trottoirs et de carrefours dangereux, placer des radars aux endroits sensibles...
- ✓ **Proposer un véritable plan piéton à Ganshoren**, afin de privilégier ce mode de déplacement, tout en garantissant la sécurité des piétons en tout lieu. Valoriser et indiquer les sentiers de Ganshoren.
- ✓ Réaliser un **état des lieux des passages pour piétons** de Ganshoren. Les sécuriser et le cas échéant, en aménager de nouveaux.
- ✓ **Sécuriser les pistes cyclables**, là où c'est nécessaire.
- ✓ **Poursuivre les primes à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf** (max 150 euros) et à l'achat d'un vélo cargo neuf (max 300 euros).
- ✓ **Proposer une prime à l'achat de trottinettes privées**, afin de compter sur la voie publique des usagers responsables (car propriétaires). Par ailleurs, soutenir toute initiative régionale qui tendra à mieux encadrer l'usage des trottinettes publiques dans l'espace régional, et donc à Ganshoren.
- ✓ **Prévoir un stand de réparation vélo**, lors des grandes manifestations locales.
- ✓ **À l'instar d'autres communes, développer une vélothèque** : il s'agit d'un espace géré par des bénévoles, où les parents pourront emprunter des vélos pour leurs enfants.

## SIGNALISATION

- ✓ **Revoir l'ensemble de la signalisation communale**, en veillant à valoriser les lieux culturels, les commerces, les *Bed & Breakfast* (B&B)... situés sur la commune.
- ✓ **Réinstaller des panneaux de bienvenue à chaque entrée principale de la commune.**

## STATIONNEMENT

- ✓ **Poursuivre la politique des emplacements *shop & go*** à hauteur des commerces (stationnement gratuit 30 minutes pour effectuer ses achats).
- ✓ **Créer des places de stationnement dédiées aux PMR (personnes à mobilité réduite) durant les grands événements.**
- ✓ **Sécurité** : faire de Ganshoren une commune-pilote en matière de réalisation de trompe-l'œil en différents endroits sensibles de la commune.
- ✓ Mieux identifier et délimiter les bandes cyclistes (avec un marquage spécifique).
- ✓ En certains endroits, **revoir la signalisation des rues**, afin notamment de faciliter l'accès des services d'ordre (police, ambulance...) (ex : quartier Smal - Neuberger - Clos Wagner).
- ✓ **Lutter contre les véhicules ventouses** et le stationnement sauvage de tout type de véhicule (trottinettes, véhicules sur les emplacements PMR...), en procédant à l'enlèvement des véhicules ou en infligeant des sanctions maximales.
- ✓ Autant que possible, **maintenir les emplacements de stationnement pour automobilistes**, tout en garantissant des emplacements en suffisance pour les vélos.
- ✓ **Aménager des parkings vélos**, là où le besoin est manifestement constaté.
- ✓ **Encourager le covoiturage et l'autopartage**, par une communication adéquate. Sur le site communal, renseigner les lieux de covoiturage.
- ✓ **Si nécessaire, étendre le réseau *Kiss & Ride* (dépose-minute) aux abords des écoles.**
- ✓ **Faciliter le stationnement des professionnels** (médecins, vétérinaires, véhicules d'intervention de police, ambulance...), par la création d'emplacements prioritaires.
- ✓ Compte tenu de l'augmentation des véhicules électriques, **recenser la localisation des bornes électriques sur le site internet communal.**

- ✓ **Entamer une collaboration avec les différentes entreprises de transport public**, afin d'éviter le stationnement des véhicules sur les sites qui empêchent l'embarquement et le débarquement des usagers en toute sécurité.

## 22.AIR - CLIMAT - EAU - ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS



*Promouvoir et préserver notre environnement est capital pour nos générations et celles à venir. C'est pourquoi, au niveau communal, il est important d'agir afin de montrer la voie à nos concitoyens et aux plus jeunes. Les sensibiliser au respect de l'environnement est une réelle plus-value pour l'avenir.*

### AIR

- ✓ Poursuivre les actions déjà entreprises au niveau communal, afin de **diminuer de manière raisonnable le survol aérien** de Ganshoren.
- ✓ **Lutter contre les pics de pollution**, en privilégiant la marche ou le vélo, et en optant pour les transports en public.
- ✓ Réaliser des mesures régulières de la qualité de l'air en partenariat avec Bruxelles-Environnement.

### CLIMAT

- ✓ **Rafraîchir l'espace public par la plantation d'arbres** dont les essences sont adaptées à notre environnement. Privilégier les espèces indigènes : LE BON ARBRE AU BON ENDROIT.
- ✓ **Organiser une consultation des habitants**, afin de proposer des solutions pour lutter contre le réchauffement climatique au niveau local.
- ✓ **Mettre en œuvre le Plan Air-Climat-Energie au niveau local**, en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale.

### EAU

- ✓ **Poursuivre la politique de réintroduction de l'eau dans l'espace public** (dévoûtement, mise à ciel ouvert). Remettre les rivières à ciel ouvert permettra de remplir des fonctions essentielles : hydraulique, paysagère...
- ✓ **Assurer une meilleure gestion des eaux** : veiller à installer des citernes de récupération d'eau de pluie, ce qui pourra servir pour l'arrosage des espaces verts, le nettoyage des espaces revêtus... **De même, assurer la gestion des eaux grises.**

### ENVIRONNEMENT

- ✓ **Sensibiliser à l'environnement** : en concertation avec la Commission d'Environnement de Bruxelles-Ouest (CEBO) et d'autres associations, organiser de manière régulière des promenades thématiques (dendrologiques, par exemple) sur le territoire communal et ses environs immédiats.

- ✓ **Renforcer le maillage écologique à Ganshoren**, afin de préserver la biodiversité dans les endroits verts de notre commune. Cela se réalisera en partenariat avec les autorités régionales et les associations protectrices de la nature.
- ✓ **Organiser un concours d'embellissement de façade**, *Ganshoren en fleurs*.
- ✓ **Poursuivre le développement des énergies durables** (photovoltaïques...).
- ✓ **Sensibiliser à la préservation de l'environnement** : cela se réalisera en rappelant le temps de dégradation des déchets régulièrement jetés par terre au moyen de panneaux didactiques placés aux abords de lieux de passage (écoles, zones densément habitées...).
- ✓ **Préserver le marais dans la vallée du Molenbeek**, afin que celui-ci continue de jouer son rôle d'éponge naturelle. En collaboration avec Bruxelles-Environnement, en aménager les chemins de promenade afin de préserver leur praticabilité.
- ✓ **Encourager la végétalisation des façades d'habitation.**

### ESPACES VERTS

- ✓ Protéger nos **espaces verts**.
- ✓ Aménager en **parc** et ouvrir au public les 5700 m<sup>2</sup> d'espace vert **derrière l'ancien cimetière** (accès au rond-point de la Liberté).
- ✓ **Poursuivre l'installation de bacs à fleurs**, afin de réaliser une végétalisation maximale de nos espaces publics.
- ✓ **Nettoisement des parcs et des espaces verts**, en organisant une ou deux journées par an, en partenariat avec les écoles, les mouvements de jeunesse et les ambassadeurs de la propreté.
- ✓ **Concilier fauchage tardif et sécurité de nos voiries**, en organisant des carrés permettant aux insectes de trouver le gîte et le couvert, tout en laissant à Ganshoren un sentiment de netteté, et en évitant que la végétation n'envahisse les voiries.
- ✓ **Lutter contre la bétonnisation des espaces verts** : cela permettra de préserver le caractère vert de notre commune et permettra une bonne évacuation des eaux pluviales.
- ✓ **En un lieu à définir, envisager un parterre de fleurs avec les armoiries communales**, afin de souhaiter la bienvenue aux habitants qui entrent sur le territoire communal.
- ✓ **Préserver le Cœur Vert**, tout en l'aménageant *a minima*, afin qu'il devienne un lieu adapté à la promenade.
- ✓ **Promouvoir nos nombreux espaces verts**, en y organisant des activités (mini-concerts, conférences, contes, guinguettes).
- ✓ **Attribuer un nom à chacun des espaces verts, en privilégiant des noms de femmes ganshorenoises** qui ont marqué l'histoire de la commune.
- ✓ **Encourager l'adhésion de membres au maraîchage collectif.**

## 23. BIEN-ÊTRE ANIMAL



*Depuis la Sixième Réforme de l'État, en 2014, le bien-être animal est devenu une compétence régionale. Toutefois, les communes restent responsables dans un certain nombre de domaines, comme la gestion des animaux dits errants, les foires et les marchés communaux, les cas de maltraitance requérant l'intervention de la police, etc. L'autorité communale dispose donc d'importants leviers d'action, afin de protéger les animaux et veiller à leur bien-être.*

- ✓ **Garantir le maintien d'un échevin du bien-être animal à Ganshoren.** Cela signifie l'inscription explicite du bien-être animal parmi les compétences échevinales, comme c'est le cas dans de très nombreuses communes belges.
- ✓ Garantir le maintien de la **Journée du bien-être animal**. De même, **assurer la présence d'un stand du bien-être animal à chaque festivité locale importante**.
- ✓ **Élaborer un règlement du bien-être animal** : il reprendra un ensemble de règles et de recommandations qui doivent être adoptées sur l'ensemble du territoire communal. Ce règlement associera notamment l'autorité communale et les détenteurs d'animaux, ainsi que les nourrisseurs, trappeurs et autres bénévoles.
- ✓ **Publier un guide du bien-être animal à Ganshoren** : ce guide contiendra toutes les informations utiles, afin de prévenir les cas de négligence ou de maltraitance animale, les vétérinaires situés sur le territoire, les procédures lorsque l'on trouve un animal blessé ou mort, les points de contacts des principaux organismes de défense et de protection des animaux, les accès aux primes (chèques) vétérinaires...
- ✓ **Pour chaque personne ayant un animal de compagnie, poursuivre l'octroi d'une carte** indiquant les coordonnées utiles en cas de nécessité, afin que l'animal ne soit pas abandonné. De même, un autocollant à apposer sur l'entrée de chaque habitation où se trouve un animal sera distribué. L'incendie violent qui a frappé notre commune a démontré toute l'utilité de notre dispositif.
- ✓ **Police des animaux** : poursuivre la sensibilisation des acteurs de la Cellule bien-être animal communale. Cela passe par des séances d'information et de formation.
- ✓ **Poursuivre la stérilisation des chats errants et maintenir le système actuel de prime à la stérilisation** : la prolifération des chats errants conduit irrémédiablement à une vie misérable au sein de nos espaces urbains (malnutrition, maladie, maltraitance...). Pour rappel, sachant que la durée de gestion moyenne est de 65 jours, un couple de chats peut être à la tête d'une descendance de plus de 20.000 chatons en 4 ans.
- ✓ **Lutter contre la surpopulation des pigeons par le développement d'une politique douce de gestion** : de préférence, opter pour la distribution de graines contraceptives.
- ✓ **Feux d'artifice** : poursuivre la politique d'interdiction explicite prévue dans le Règlement général de police des feux d'artifice tirés par des particuliers. De même, poursuivre le recours à des feux d'artifice à bruit contenu lorsque la commune organise elle-même un événement. Par ailleurs, envisager une alternative, en proposant un spectacle de drones.
- ✓ **Sensibiliser les plus jeunes au bien-être animal**, en organisant des séances d'information dans les écoles, en collaboration avec des associations spécialisées et en mettant l'accent sur les valeurs d'empathie et de respect envers le monde du vivant. À cette occasion, promouvoir la bande dessinée « Le bien-être animal, l'affaire de tous », réalisée par Bruxelles-Environnement.
- ✓ **Organiser des visites dans les refuges pour les écoles et les habitants afin de les sensibiliser aux abandons et maltraitements d'animaux.**
- ✓ **Evaluer avec le comité des résidents la présence d'animaux de compagnie** dans les logements du CPAS, les flats-services, les maisons de repos, etc.
- ✓ **Faciliter le travail des nourrisseuses de chats errants**, en multipliant les appels aux dons et aux bénévoles ou **en organisant une soirée du bien-être animal**. Cela permettra notamment d'acquérir des objets divers (jouets, arbres à chats, paniers, graines...).
- ✓ **Développer une politique de réduction du nombre d'animaux dits nuisibles** (rats, souris...), tout en veillant au respect de l'animal.
- ✓ **Poursuivre la mise à disposition des trappes**, afin de lutter contre l'augmentation du nombre de chats errants. De même, organiser des séances d'information sur le trappage.

- ✓ **Organiser des promenades collectives pour chiens** : elles s'inscriront dans un programme de socialisation de nos amis à quatre pattes, et seront axées sur l'**éducation canine**, la sensibilisation aux bons gestes à adopter...
- ✓ **Mettre en place des chèques éducation canine**, afin d'inciter les propriétaires de certaines races de chiens à leur donner une éducation adéquate et nécessaire au bien-être du chien.
- ✓ **Poursuivre l'abonnement à l'application smartphone *Animal Search Premium*, qui permet aux habitants de bénéficier gratuitement** de cette plateforme de centralisation, consacrée aux animaux perdus, errants ou trouvés sur l'espace public. Elle permet d'assurer une prise en charge rapide des animaux. Il est possible d'y pré-enregistrer ses animaux domestiques.
- ✓ **Créer un Conseil consultatif du bien-être animal**, afin d'assister le service du Bien-être animal dans la réalisation de ses missions, de sensibiliser et d'informer la population, de formuler des recommandations sur toutes les questions d'intérêt animal. Le résultat de ces travaux permettra au Conseil communal d'adopter des décisions en meilleure connaissance de cause.
- ✓ **Evaluer** la mise en place de chèques vétérinaire ainsi qu'une prime pour le puçage.
- ✓ **Développer un *Memory Wall***, afin de rendre un dernier hommage à son animal décédé ou disparu. En concertation avec les habitants, déterminer le lieu de ce mur du souvenir. Une alternative serait de consacrer une pelouse d'honneur, permettant la dispersion des cendres de l'animal décédé et incinéré.
- ✓ **Renforcer la formation des agents communaux** et de la Zone de police aux règles de base du bien-être animal.
- ✓ **Envisager la création d'une Maison médicale pour les animaux**, en partenariat avec les communes du Nord-Ouest.
- ✓ **Établir une convention entre la commune de Ganshoren et *Animal Disaster Team*** : cet organisme se mobilise sur demande des autorités et des services de secours, afin de secourir les animaux en détresse lors de catastrophes. Il veille également à l'hébergement de ces animaux. Cette convention inscrira le volet animal au projet Bru-Response (gestion de crise, voir ci-dessus).

## 24. TOURISME



*Durant la précédente législature, il a été décidé de développer un pôle économique et touristique, autour de la Basilique de Koekelberg... qui se trouve en grande partie sur le territoire ganshorenois ! Dans ce cadre, la LB - Liste du Bourgmestre propose les mesures suivantes.*

- ✓ **Placer Ganshoren sur la carte** : en concertation avec les niveaux de pouvoir compétents, inscrire le nom de notre commune sur tous les panneaux de signalisation qui se trouvent sur le Ring. En effet, Ganshoren n'apparaît pour ainsi dire nulle part. La situer sur le réseau routier contribuera, de manière simple, à la faire connaître.
- ✓ **Adopter une signalisation adéquate** : sur le territoire communal, déployer un ensemble de panneaux de signalisation indiquant les noms de rues, les lieux-clés et les lieux de tourisme communaux.
- ✓ **Contacteur l'ensemble des éditeurs de guides touristiques et culturels, ayant Bruxelles comme thème**, afin que Ganshoren ne soit plus la grande oubliée parmi les 19 communes bruxelloises. En effet, à l'heure actuelle, Ganshoren n'est presque jamais citée et cela doit changer !
- ✓ **Promouvoir le caractère vert de Ganshoren**, en proposant des visites thématiques en milieu naturel à Ganshoren et dans son environnement immédiat.

**1**  
Jean-Paul  
**VAN LAETHEM**

*Votre avenir,  
notre priorité*  
*Uw toekomst,  
onze prioriteit*

**LB** Liste du Bourgmestre  
Lijst van de Burgemeester

**2**  
Chantal  
**DE SAEGER**

**3**  
Quentin  
**PAELINCK**

**4**  
Alexandra  
**PASALIU**

**5**  
Philippe  
**BEGHIN**

**6**  
Lamiae  
**TOUIJER**

**7**  
Aïdo  
**ALU**

**8**  
Veerle  
**EYGENRAAM**

**9**  
Hugo  
**MUNUNGA**

**10**  
Anne  
**BEGHIN-MORRE**

**11**  
Emir  
**AKIN**

**12**  
Kristine  
**BORMANS**

**13**  
Reda  
**DHEINI**

**14**  
Georgiana  
**TODEANCA**

**15**  
Serge  
**JANSSEN**

**16**  
Yousra  
**SELLASSI**

**17**  
Angelo  
**BÜTERA**

**18**  
Sophie  
**CAZIMI**

**19**  
Francis  
**DE RIDDER**

**20**  
Belgi  
**AHMETAJ MANSOUR**

**21**  
Bart  
**DECEUNINCK**

**22**  
Zai  
**JUMA**

**23**  
Thomson  
**RIZIKI**

**24**  
Dominique  
**NOIRFALISE**

**25**  
Benoît  
**PARENTIER**

**26**  
Reine  
**YOCO YOCO KONDE**

**27**  
Roger  
**PAFENSIE**

**28**  
Sabrina  
**BARAKA**

**29**  
Marc  
**DELVAUX**

Visitez notre site internet  
[lb-ganshoren.eu](http://lb-ganshoren.eu)

